

Communiqué de la FRAPNA Drôme

Infractions en série à l'usine FBFC de Romans-sur-Isère : Areva relaxée par le Tribunal correctionnel de Valence, une impunité inacceptable !

14 avril 2016

Le 7 avril 2016, le Tribunal correctionnel de Valence a relaxé Areva en dépit d'une série de dangereuses infractions commises depuis 2012 par sa filiale FBFC, installée à Romans-sur-Isère. Cette relaxe fait suite au dépôt d'une citation directe du Réseau "Sortir du nucléaire".

Les associations Réseau "Sortir du nucléaire", Stop nucléaire 26-07 et FRAPNA Drôme envisagent de faire appel contre cette décision incompréhensible.

En réponse à l'action en justice menée par les associations Réseau "Sortir du nucléaire", Stop nucléaire 26-07 et FRAPNA Drôme, le Tribunal correctionnel de Valence a décidé de relaxer Areva. Nos associations dénoncent l'impunité et le statut d'exception dont bénéficie une nouvelle fois l'exploitant nucléaire, qui peut bafouer impunément les réglementations censées assurer la sûreté et la sécurité des sites nucléaires et les décisions de son autorité de contrôle. Les associations envisagent de faire appel.

Pour aller plus loin :

Pour en savoir plus, lire les [épines drômoises](#) : le numéro 184 de printemps 2016, et le numéro 181 de l'été 2015.

Consulter aussi la [rubrique Nucléaire de ce site](#) et le [site du Réseau "Sortir du nucléaire"](#).